

des missionnaires. Les âmes augmentent dans ce grand Ouest canadien, tandis que les prêtres et les pères missionnaires se font rares". *Le Patriote de l'Ouest*, 13 juin 1917).

Le même journal (19 oct. 1916) disait : " Une nation qui possède la plénitude de la foi, cherche à en répandre le bienfait parmi les races qui en sont dépourvues ; et plus la foi est vive et pure à l'intérieur de la nation, plus son rayonnement à l'extérieur est puissant et abondant.

" Mais le Canada est terriblement arriéré sous ce rapport... Il y a 80 ans, l'Église n'était pas complètement organisée dans la province de Québec. Les institutions ecclésiastiques étaient rares, le recrutement sacerdotal difficile. Dans ces conditions, le recours de l'Église canadienne à sa mère l'Église de France était tout naturel et tout indiqué ; aujourd'hui les choses sont bien changées. Depuis de longues années, le recrutement du clergé est beaucoup plus facile au Canada qu'en France... en France le recrutement du clergé est complètement arrêté : et selon toute apparence, ne pourra de longtemps retrouver son abondance passée 1.

" Il semble qu'il y a là pour le Canada français une manifeste invitation à saisir la croix tombée des mains de la France blessée et meurtrie, afin que la Nouvelle France, sortant de sa trop longue torpeur, continue dans le monde la prédication de l'Évangile, que la vieille France est obligée d'interrompre momentanément ".

Nous croyons que la France possède une sève chrétienne assez abondante et assez généreuse pour se suffire à elle-même quand la guerre sera finie, mais il est certain qu'elle ne pourra pas envoyer

1. Dans une lettre adressée au R. P. Le Floch, auteur de "*Les Elites sociales et le sacerdoce*" le cardinal Billot, parlant de la désertion du sacerdoce par les hautes classes de la société, écrivait le 24 mai 1916 : " A quoi attribuer cette désertion qui est un fait relativement nouveau, ne datant, comme chacun sait, que de l'époque de la Révolution ? Faudrait-il peut-être en chercher la cause, ou unique ou du moins principale, dans l'ordre des intérêts matériels et mondains que l'Église, désormais déchu de son rang politique et dépossédée de son patrimoine temporel, ne peut plus maintenant satisfaire comme elle le pouvait autrefois ? Non, vous n'y songez seulement pas... Mais il y a bien d'autres raisons, et en particulier celle que vous appelez très justement la notion inexacte et outrée du sacerdoce et de la vocation sacerdotale." On trouvera aux pages 29 et 32 ce que le R. Père entend par notion inexacte et outrée du sacerdoce et de la vocation sacerdotale. C'est la même idée que nous nous sommes efforcé de mettre en évidence dans notre ouvrage : "*Pour votre ministère*".